



GAB²²

ÉD. 2022



PANORAMA

.....
*Une année de développement
de l'agriculture biologique en Côtes d'Armor par le **GAB 22***



ÉDITO

2023, rebondir ensemble

L'agriculture biologique exigeante, autonome et toujours en progrès que défend notre GAB en lien avec le réseau national FNAB est LE modèle qui répond aux enjeux de notre monde.

En termes d'environnement, la Cour des comptes rappelle que seule l'AB a un réel impact sur la qualité de l'eau, des sols, de l'air et la biodiversité. Une ferme bio stocke 2 fois plus de carbone que la moyenne nationale.

En termes de santé des producteurs et des consommateurs, la bio est LE modèle de référence.

En termes d'attractivité des métiers de l'agriculture, les preuves sont là aussi. Aujourd'hui en Bretagne, 15 % des producteurs et productrices sont en agriculture biologique et 40 % des nouvelles installations se font en bio.

Depuis 2 décennies la bio est LA solution pour l'alimentaire durable. Jusqu'en 2021, le bio ne connaissait que la croissance avec un bond en avant très important lors de la crise sanitaire. Tous les niveaux de revenus ont participé à cette croissance.

Nous vivons depuis mi- 2021 et surtout depuis 2022 un recul généralisé de la consommation : -5% en grande distribution, -16% en magasins bio. La réduction de la consommation s'accroît par la réduction de l'offre bio en GMS. Les raisons de ce ralentissement sont multiples : concurrence avec d'autres labels conventionnels qui trompent les consommateurs quant à leur réel impact sur l'environnement, l'inflation avec des dépenses alimentaires qui font office de variable d'ajustement dans le budget des ménages.

Néanmoins, plusieurs analystes estiment que nous ne sommes pas à un plafond pour la bio mais au contraire à un pallier de croissance.

Nos institutions régionales, nationales et européennes n'ont pas compris les enjeux du développement de la bio. Nous devons continuer notre combat pour réclamer un vrai soutien à la bio dans cette période de crise et le respect des 20% de bio dans les cantines (loi Egalim). Il faut anticiper la reprise de croissance, nous acteurs de la bio, avec tous nos partenaires des filières. Nos actions de communication en direction des consommateurs peuvent rapidement porter leurs fruits, nous sommes à seulement 6.5 % de part de marché en France et 70% des consommateurs bio dépensent moins de 200 €/an. La marge de progrès est grande.

L'ensemble des actions de notre GAB en lien avec le réseau breton et national et les autres structures partenaires avec l'implication forte de tous les producteurs bio vont permettre de retrouver un nouveau souffle. En 2023, adhérer au GAB prend encore plus de sens, pour s'informer, se former, analyser, partager, ... et agir !

Pascale DOUSSINAULT
Arboricultrice bio à Plestan,
Présidente du GAB 22

Domaines d'actions



Accompagner le développement de la production biologique

- Accompagner les producteurs biologiques : approche globale, d'autonomie de leur ferme
- Développer et accompagner les installations
- Diffuser les pratiques de l'agriculture biologique des agriculteurs conventionnels
- Développer des projets innovants, des échanges au sein de fermes
- Promouvoir l'agriculture biologique dans les cursus d'enseignement agricole



Structurer les filières

- Accompagner les projets de transformation et de commercialisation : fermes, associations de consommateurs, magasins
- Promouvoir un approvisionnement bio auprès des professionnels de la restauration collective
- Recenser les demandes d'approvisionnement en produits bio, mettre en relation les fournisseurs



Promouvoir l'agriculture biologique

- Promouvoir et sensibiliser le grand public à la consommation bio et locale
- Sensibiliser les entreprises et leurs salariés à la consommation biologique
- Introduire l'agriculture biologique dans les territoires (Projet alimentaire territoriaux, marchés, Contrats de territoire)



Défendre l'agriculture biologique

- Animer la vie associative
- Défendre les intérêts des producteurs biologiques
- Représenter le GAB auprès des élus et institutions
- Promouvoir une démarche de progrès

307
ADHÉRENTS

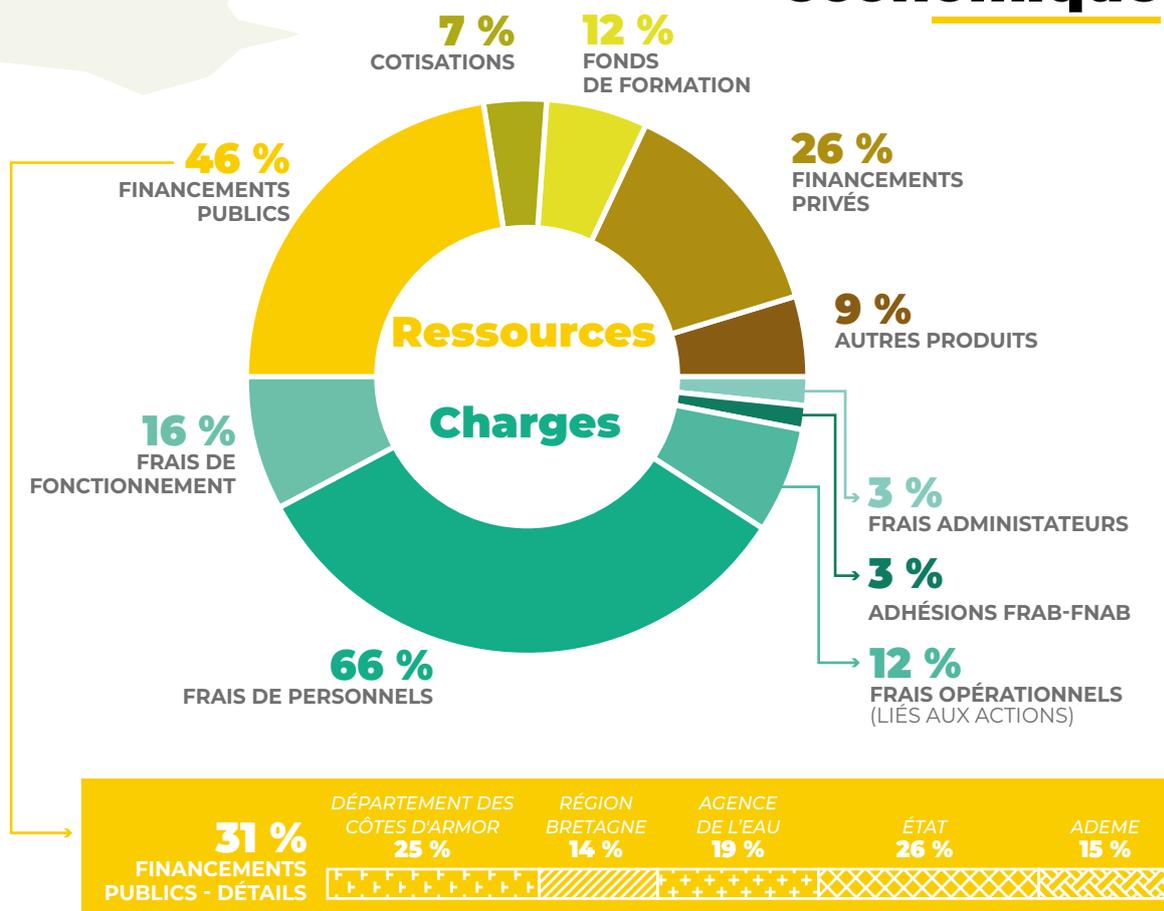

277
PRODUCTEURS


18
PORTEURS DE PROJETS
INSTALLATION


11
SALARIÉS


13
ADMINISTRATEURS

Budget et modèle économique



Chiffres clés 2021

au 31/12/2021



1^{ER} DÉPARTEMENT BRETON
en truies, poules pondeuses
et en surface grandes cultures

14 %
DES FERMES
DU DÉPARTEMENT



1 023
FERMES
ENGAGÉES EN BIO



+ 9,1 %
EN 1 AN

+ 85 fermes en 1 an
+ 428 fermes en 5 ans
+ 656 fermes en 10 ans



78 %
DES COMMUNES
ont au moins une ferme bio



116
NOUVELLES
FERMES BIO



24
ARRETS DE
CERTIFICATION



4
PRODUCTEURS EN
CONVERSION



42 727
HECTARES
dont 7539 ha
en conversion



+ 11,1 %
EN 1 AN

+ 4 264 ha en 1 an
+ 20 955 ha en 5 ans
+ 27 016 ha en 10 ans

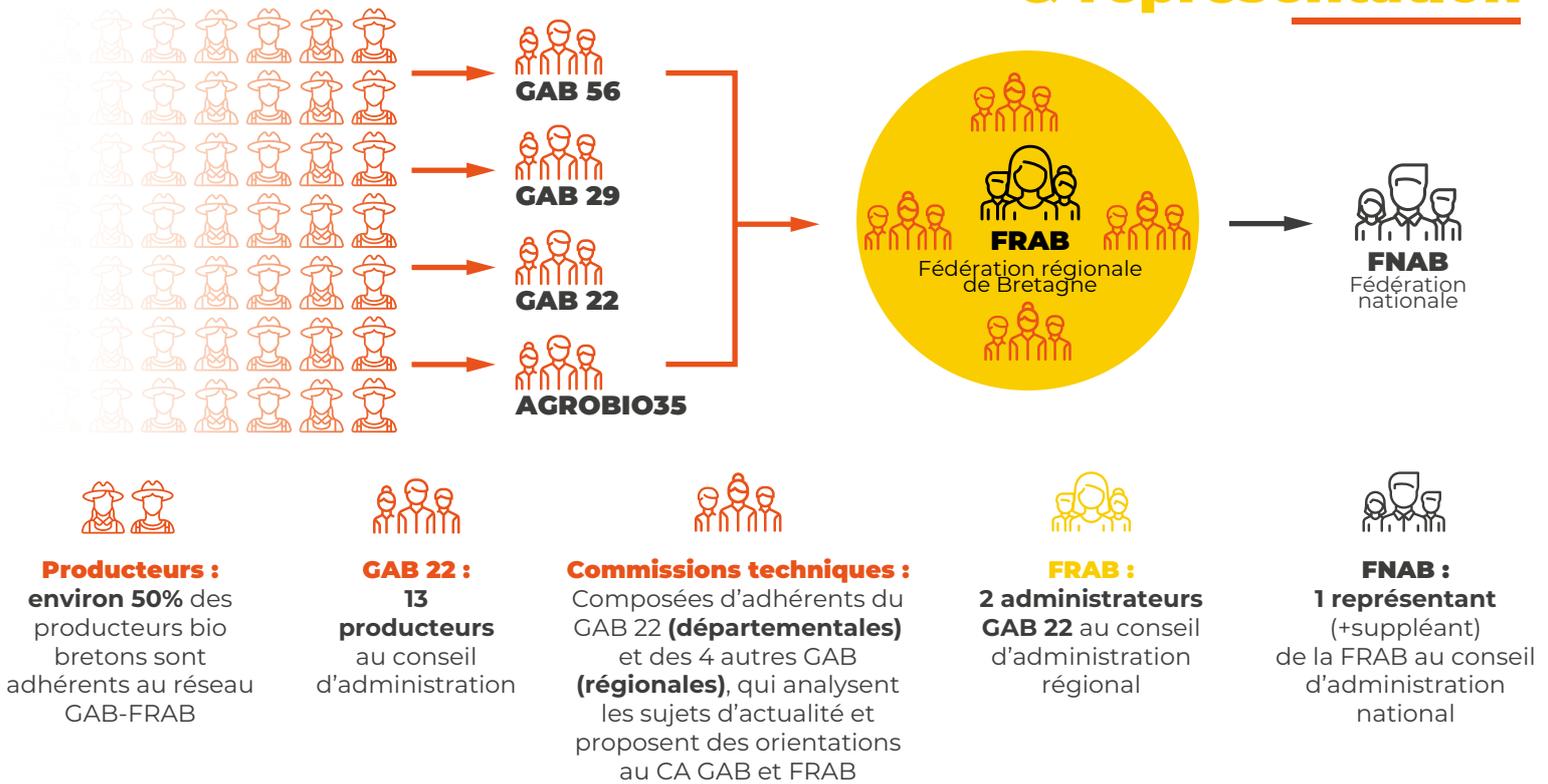


9,9 %
DE LA SAU DÉPARTEMENTALE



35
PRODUCTEURS BIO
membres des commissions
départementales

Gouvernance & représentation



Les commissions départementales du GAB 22 : des groupes de producteurs, véritable force de propositions

- Analyse des besoins techniques
- Prise d'informations sur les filières
- Avis sur les aspects réglementaires
- Proposition d'actions de formation, groupe d'échanges, action de recherche



Groupements des Agriculteurs Biologiques des Côtes d'Armor

2, avenue du Chalutier Sans Pitié
22 190 Plérin
02 96 74 75 65
gab22@agrobio-bretagne.org

Ils soutiennent la bio dans les Côtes d'Armor :



www.agrobio-bretagne.org



Conception - création : www.atelierdoppio.fr



78

porteurs de projets en contact avec le GAB

7

participants aux 1^{er} rendez-vous de la bio

15

rendez-vous conseiller projet

24

permanences au Point accueil installation

15

interventions en stage 21h



6

interventions en lycées agricoles (CAPa, Bac pro, BTS, CS)

12

interventions en formation adulte (BP REA)



5

visites info conversion

11

producteurs en conversion en contact avec le GAB

3

conversion accompagnées avec le Pass bio

L'installation

Pour permettre la prise en compte des spécificités de la bio, le GAB 22 s'est fait une place dans le programme d'accompagnement à l'installation. Ainsi, les futurs agriculteurs du département sollicitant les aides à l'installation ont rencontré un salarié du GAB au moins 1 fois dans le cadre du dispositif d'installation aidée (en rendez-vous projet et/ou en stage 21h).

Le GAB 22 organise, à destination des porteurs de projets en agriculture bio, un temps d'échanges collectif, libre et gratuit. Ces rendez-vous se déroulent dans les locaux du GAB les 1^{er} mardis de chaque mois. Il s'agit d'un temps d'échange permettant de présenter le réseau bio en Bretagne, les différents acteurs au niveau départemental, régional, l'installation, la réglementation, les accompagnements possibles.

La conversion

Le GAB 22 accompagne les producteurs dans leurs réflexions en alliant rendez-vous individuels et temps collectifs pour faire connaître à la fois les techniques utilisées en bio et les filières.

En partenariat avec les bassins versants costarmoricaïns et les 3 Plans algues vertes, le GAB 22 mène des actions de promotion des techniques de la bio auprès des producteurs conventionnels :

- Diffusion du programme des rendez-vous collectifs auprès de tous les producteurs des territoires concernés,
- Diffusion de l'information concernant les événements via les bulletins d'informations des bassins versants.



TÉMOIGNAGE DE PRODUCTRICE

“La conseillère en maraîchage a visité ma parcelle au début de mon projet d'installation et nous avons échangé sur les principaux investissements à réaliser. J'ai également participé à une formation du GAB sur la planification en maraîchage, j'y ai rencontré des maraîchers avec qui échanger, c'était très intéressant. Désormais installée, le GAB continuera d'être un soutien pour mes réflexions sur le long terme.”

Irène Dulac, maraîchère biologique récemment installée à Taden.

Diffuser les pratiques de la BIO

Chaque printemps, les rendez-vous techniques bio constituent un moment privilégié et intense de rencontres et d'échanges avec producteurs et porteurs de projets en agriculture bio. La formule est à chaque fois la même : un producteur ouvre sa ferme qui devient un support technique sur un thème précis. Viande bovine, lait de vache, de brebis ou de chèvres, maraîchage, arboriculture toutes les productions ont été concernées. Les échanges portent à la fois sur les techniques d'élevage, la transformation, la vente, les évolutions réglementaires. Des rencontres indispensables pour affiner son projet d'installation ou de conversion, mais aussi optimiser ses pratiques quelle que soit son expérience.



30

rendez-vous techniques



474

producteurs présents



Former les producteurs

Le GAB 22 répond aux besoins identifiés par les producteurs bio. Formations, mise en place de projets de recherche participative, diffusion des connaissances au travers de flashes techniques, guides techniques, fiches techniques, articles dans la presse spécialisée ; toutes ces actions permettent de mettre en avant des expériences, de les questionner, de se les réapproprier et sont réalisées dans un objectif d'autonomie des exploitations. Ainsi, le GAB 22 propose près de 40 formations par an (thématiques allant des techniques de bases utilisées en bio à des thématiques plus innovantes) et organise des temps d'échanges par petits groupes situés sur des secteurs géographiques cohérents ou sur des problématiques précises.



34

formations assurées



246

producteurs formés



élevage

par Claire Ingremeau et Guillaume Michel,
conseillers techniques en élevage

Une année de perfectionnement

La conjoncture bio 2022 a amené peu d'éleveurs à se convertir en agriculture biologique, seule la dynamique d'installation est restée soutenue. Pour autant, les éleveurs biologiques ont continué de progresser dans leurs pratiques et d'optimiser leur système de production. Le GAB 22 a été partie prenante de ce travail à travers des journées thématiques.

Dans le cadre des 3 groupes animés par le GAB 22, une quinzaine de journées d'échanges entre éleveurs bovins lait bio ont été organisées comme celle consacrée à l'autonomie énergétique des fermes laitières (réduction de consommation et/ou autoproduction). Une autre avait pour thématique les alternatives à la paille conventionnelle pour la litière afin de renforcer la cohérence des systèmes bio. En élevage porcin, une vingtaine d'éleveurs se sont formés à la bonne connaissance du porc et de ses sens pour en faciliter l'élevage. En élevage de petits ruminants, une dynamique s'est mise en place en élevage de chèvres avec l'arrivée de nouveaux installés.

L'année 2022 a également été riche en interventions auprès d'apprenants en formations agricoles, acteurs de l'agriculture de demain. Les établissements de Kernilien et de Quessoy ont été les principaux bénéficiaires de cette expertise du GAB avec près de 10 journées d'interventions (en classe, sur le terrain et en travaux dirigés). En 2022, le GAB 22 – salariés et adhérents – a participé à la publication d'un document technique régional, le *Guide produire de l'herbe biologique en Bretagne*.



3

groupes
thématiques de
producteurs

12

journées
de groupe



10

producteurs
membres de la
commission bovin lait

4

commissions
bovin lait



PAROLES DE
PRODUCTEUR



“La commission élevage, c'est une courroie de distribution entre le terrain, le Conseil d'Administration et l'équipe salariée. La diversité de ces membres est importante pour être représentative du territoire. En 2022, elle a notamment été consultée par rapport à la nécessité, ou non, d'autoriser des dérogations fourrages (possibilité d'alimenter avec du fourrage conventionnel, du fait de la sécheresse). Le réseau, via la FRAB, est en effet consulté par l'INAO, qui gère ces dérogations. La sécheresse et le prix du lait ont forcément été les deux sujets principaux cette année.

Au-delà des constats, on a réfléchi ensemble aux adaptations techniques possibles sur les fermes. C'est l'occasion de réfléchir aux actions du GAB à venir, au plus près des besoins terrain.”

Olivier Pian

Producteur laitier à Yvignac-la-Tour,
référént de la commission bovin lait.

élevage



PROJET

AEP Robot en élevage laitier



Les éleveurs et éleveuses des sept fermes travaillent ensemble pour développer le pâturage avec les spécificités du robot dans le cadre du dispositif Agriculture écologiquement performante (AEP) de la Région Bretagne. Les vaches doivent circuler de façon autonome entre les pâtures, l'aire d'alimentation et le robot, pour se faire traire les unes après les autres tout au long de la journée. Des pratiques spécifiques doivent donc se mettre en place. Cinq rencontres collectives en 2022 ont été l'occasion d'échanger sur les résultats technico-économiques, la gestion de l'herbe en pleine période de pâturage, la composition des prairies, la production de compléments fermiers lors de visites des fermes du groupe ou extérieures. Chaque ferme a ses spécificités et évolue à son rythme vers plus d'herbe. Toutes livreront du lait bio pour la fin du programme. Une réussite permise par le partage des retours d'expériences entre éleveurs et éleveuses.



SUR LE TERRAIN

économies d'énergie à la ferme

Les éleveurs du groupe Sud 22 se sont retrouvés au mois de juin pour parler économies d'électricité en élevage laitier et production photovoltaïque. L'électricité étant jusqu'ici peu chère pour les agriculteurs, ce n'est pas toujours une préoccupation sur les fermes. Pourtant les économies sont parfois relativement simples à réaliser : programmer différemment un chauffe-eau, couper certains équipements plutôt que de laisser en veille... et l'augmentation à venir du prix de l'énergie va rendre de plus en plus rentable l'investissement dans du matériel économe (pré-refroidisseur, récupérateurs de chaleur ...). Et lorsqu'on a un projet photovoltaïque avec de l'autoconsommation, tout est à remettre à plat pour choisir l'équipement et le dimensionnement le plus adapté à sa consommation.

Retrouvez les publications techniques du réseau GAB-FRAB



ZOOM SUR

Produire son aliment à la ferme en élevage de porcs bio : un intérêt non négligeable pour limiter ses coûts de production

Dans le cadre d'un rendez-vous technique autour de la gestion post récolte des céréales, du stockage et de la fabrication d'aliment à la ferme, les éleveurs ont évalué l'importance des équipements et du temps nécessaires pour stocker puis transformer des matières premières de qualité. Triage, séchage sont autant d'actions importantes. A cette occasion, ont également été discuté : les sources protéiques disponibles sur le territoire pour des rations performantes et économes ; les conditions d'une contractualisation gagnant-gagnant entre céréaliers bio et éleveurs de porcs.



grandes cultures

par Sarah Choupault et Georges Maillard,
conseillers techniques en grandes cultures

Un contexte qui pousse à l'autonomie

2022 a été une année riche en agronomie et grandes cultures au GAB. Treize rendez-vous collectifs ont eu lieu permettant aux participants d'échanger sur les techniques de l'agriculture biologique. Les sujets variés allant du fonctionnement du sol, les itinéraires techniques détaillés de diverses cultures, le désherbage mécanique, les TCS ont permis à chacun d'entamer une réflexion, de faire évoluer ses pratiques.



13

rendez-vous
techniques

La filière grandes cultures a vu ces prix chamboulés avec la guerre en Ukraine. Ce contexte a permis de rappeler la nécessité pour les fermes de déployer leur autonomie et l'importance de la contractualisation. Travailler sur l'autonomie azotée de sa ferme, la gestion post-récolte de ses cultures, le prix de revient sont des notions clés pour les producteurs, qu'ils ont pu entrevoir à l'occasion de rendez-vous techniques ou lors de formation avec le GAB 22.

348

participants

SUR LE TERRAIN **Le désherbage mécanique**

La réduction des produits phytosanitaires reste un enjeu clef pour les bassins versants, soucieux de préserver la qualité de l'eau. L'intégration de désherbage mécanique dans les itinéraires techniques est une solution mais encore trop peu pratiquée par les fermes. Le GAB 22, en partenariat avec les territoires, souhaite permettre à chacun de tester des outils de terrain avec un appui technique à la clef via l'accompagnement « Désherbage Alterné ». En complément, le réseau GAB-FRAB dispose d'outils récents et pointus, comme CARTO'MAT (localiser le matériel de désherbage mécanique) OPTI'MAT (définir la stratégie d'investissement) et a créé un parcours de formation à la carte en e-learning sur le désherbage mécanique maïs et céréales.



14

producteurs
accompagnés



**TÉMOIGNAGE DE
PRODUCTEUR**

“Pour moi l'accompagnement individuel au désherbage mécanique du GAB 22 a été le moyen de me perfectionner techniquement. Ce que je retiens, c'est l'importance de la rotation et de la bonne préparation du sol qui optimisera par la suite les passages des outils mécaniques. C'est aussi important de bien regarder dans son sol, les stades filaments et cotylédons des adventices qui sont peu visibles au premier coup d'œil dans la parcelle, ils sont pourtant décisifs pour le choix du passage d'un outil. Attention, il faut bien vérifier les réglages des machines qui varient en fonction du stade du maïs et des adventices.”

Antwan Dekker,
producteur de lait et de céréales à la Roche-Jaudy.

grandes cultures



PROJET

Valoriser des déchets de filières aquacoles en amendements calcaires



5 fermes pilotes en Côtes d'Armor



Le projet de recherche *Valoriser des déchets de filières aquacoles en amendements calcaires*, financé principalement par l'ADEME, s'est achevé début 2023 après 2 ans de travail. Il émane de préoccupations historiques de producteurs du réseau sur l'origine et l'impact environnemental des amendements calcaires. La richesse en coquilles Saint-Jacques de la Baie de Saint-Brieuc (7 800 tonnes par an) a orienté les recherches sur ce coquillage en réaffirmant son intérêt agronomique avec des teneurs en calcium et magnésium similaires à des calcaires classiques de carrières ou de traiez. Ce projet a permis de

définir un procédé normé pour transformer une coquille brute en un produit avec une granulométrie de 0-6mm. De multiples partenaires territoriaux (collectivités, comité des pêches, etc) ont été rencontrés pour échanger sur leurs préoccupations, leurs idées sur le sujet. Le GAB 22 a amorcé un premier travail sur les bases d'une filière d'économie circulaire. Pour la partie agricole, l'action la plus importante a été réalisée avec l'aide de 5 fermes adhérentes du territoire. Reste à travailler sur la ressource avec l'impératif d'avoir une coquille exempte de chair pour respecter les normes sanitaires

Le projet en vidéo



ZOOM SUR Destruction mécanique de prairies



85

personnes présentes le jour de la démonstration

Les prairies sont centrales dans les systèmes de production. Elles sont un levier important pour la gestion du salissement et contribuent à l'entretien de la fertilité des sols. Il peut s'avérer compliqué de bien déchausser la prairie. Un mauvais travail du sol impacte l'efficacité des désherbages mécaniques sur les cultures qui suivent, ce qui est régulièrement observé lors des accompagnements de désherbage alterné.

Le labour classique (supérieur à 20 cm) suscite aussi des questionnements sur le terrain sur son impact sur la biodiversité et l'érosion des sols, la consommation de carburant, le déstockage de carbone (GES). Par la présentation des 9 outils de travail superficiels, l'objectif de la plateforme de démonstration de destruction mécanique de prairies du 10 mars 2022 à Planguenoual au GAEC Quéré, en partenariat avec la FDCUMA et la CRAB, était de comparer le travail de chacun. Pour la majorité de ces outils de travail superficiel (Dyna-drive, charrue déchaumeuse Ovlac, bêche roulante Duro, fraises rotatives, etc), il s'avère nécessaire de doubler les passages pour émietter suffisamment le sol.



marâchage

par Lucie Drogou,
conseillère technique marâchage

Une année pour requestionner son système

La saison 2022 a été caractérisée par un contexte climatique complexe à gérer en production, y compris pour les fermes équipées (gestion de la ressource, approvisionnement, temps consacré au pilotage et à la gestion de l'irrigation, impacts sur l'organisation du travail). Cette réalité de terrain demande de rester en veille sur les actualités et enjeux liés à la situation hydrique du département.

Concernant la conjoncture de la filière bio en circuits courts, les situations sont très hétérogènes selon les systèmes de production, les débouchés et la localisation. Un contexte qui nécessite de

requestionner en permanence son système et d'adapter la stratégie mise en place sur la ferme. Côté installation, moins d'une dizaine de structures se sont installées et ont pu être accompagnées par le GAB. Dans ce contexte où les conditions climatiques et la conjoncture de marché peuvent être peu favorables, appartenir à un réseau et travailler collectivement pour que chacun puisse avancer tout en considérant l'ensemble des acteurs locaux est essentiel. Fin 2022, un bilan de saison a été réalisé avec une quinzaine de marâchers, producteurs adhérents du réseau ou non.



PROJET PERSYST

Fertilité des sols et impact sur le travail

L'entretien de la fertilité du sol repose sur le principe qu'un sol bien nourri et fertile permet aux plantes de se développer correctement et de mieux se défendre contre les maladies et ravageurs. Plusieurs leviers, comme l'introduction et la mise en place d'engrais verts, l'utilisation de paillis, ou encore la réduction ou substitution des utilisations de produits phytosanitaires, en particulier du cuivre (dont l'utilisation répétée peut impacter la fertilité des sols), sont ainsi testées et évaluées. Au-delà de leurs conséquences agronomiques, l'impact de la mise en place de ces leviers sur l'organisation du travail est particulièrement observé. Le travail reste en effet le premier facteur de production en marâchage diversifié et la diversification des cultures, combinée à des approches prophylactiques (nombreuses interventions de travail du sol, rotation des cultures...), impliquent souvent une charge de travail et une pénibilité importante.

La FRAB coordonne ce projet et deux fermes sont ainsi pilotes dans chaque département. Arrivé à mi-parcours, un rendez-vous technique sera mis en place à l'automne 2023 sur l'une des deux fermes. En complément, des fiches techniques seront diffusées pour valoriser les premiers résultats et premières tendances sur les deux fermes pilotes des Côtes d'Armor.

maraîchage



SUR LE TERRAIN

L'organisation du travail

En maraîchage, le circuit court induit la mise en œuvre de plusieurs métiers complexes : la production d'une gamme diversifiée, la gestion d'une entreprise ayant souvent recours à de la main d'œuvre et la commercialisation dans un environnement toujours plus concurrentiel. Autant de casquettes qui induisent l'organisation du travail et impactent le fonctionnement quotidien des fermes. Afin de mieux accompagner la

pérennité des fermes, le GAB 22 et la Maison de la Bio des Côtes d'Armor s'emparent de ce vaste et complexe sujet avec les professionnels de la bio. Deux rencontres ont eu lieu en 2022 de façon à identifier un groupe de producteurs moteurs et ainsi impulser une dynamique collective. Plusieurs partenaires sont également identifiés et vont venir accompagner les professionnels et le réseau sur la thématique.



ZOOM SUR

La commission technique départementale

Chaque année la commission technique, composée d'une dizaine de maraîchers du département se regroupe à l'occasion de temps enrichissants et conviviaux. Parmi ses missions, celle d'assurer des temps de concertation et d'échanges à travers le partage de situations et de points de vue ou encore l'analyse et retour des besoins adhérents. La commission a également une mission d'expertise : analyse et étude de la situation de la filière, des problématiques techniques, conjoncturelles, climatiques et ainsi étudier les perspectives possibles pour proposer

des axes de travail à mener à l'échelle du GAB, de la région et des fermes. La commission propose également des orientations et stratégies au Conseil d'administration et propose un développement correspondant à la vision politique du réseau sur la thématique concernée ou sur des sujets d'actualité. Cette commission est aussi l'occasion d'échanger, se retrouver, elle n'a pas de cadre décisionnel, mais elle est indispensable pour alimenter les réflexions du Conseil d'administration, des commissions régionales et de l'équipe technique.



10

maraîchers
membres
de la commission

3

commissions
par an



5

rendez-vous
techniques

44

participants



PAROLES DE PRODUCTEUR

“En 2022, les rendez-vous sur l'organisation du travail en maraîchage diversifié et le groupe d'échanges des jeunes pousses fédèrent et mobilisent les producteurs du réseau autour de thèmes importants dans nos systèmes diversifiés. Fédérer les producteurs à l'échelle du département c'est cultiver les valeurs du réseau, accompagner le développement de fermes qui soient le plus économiquement, socialement et techniquement viables, vivables et durables. Dernièrement, un voyage d'études a permis à un groupe de 7 maraîchers de se questionner sur la place des expérimentations bio à l'échelle des fermes et ainsi bénéficier d'un cadre pour aller à la rencontre d'autres maraîchers du réseau bio.”

Régis Orioux,
maraîcher à La Ferme du coin à Trémereuc,
membre actif de la commission technique.



arboriculture

par Claire Sallibartan,
conseillère technique arboriculture

Nouvelle dynamique départementale

Pour les producteurs et porteurs de projet de plantes pérennes, l'année 2022 est marquée par les nouvelles propositions de rencontres et de formations en arboriculture et en petits fruits. La demande de créer son réseau, de monter en compétences est très forte dans les Côtes d'Armor et en Bretagne. La plupart des participants sont en vergers diversifiés, en production de pommes à couteaux ou dans une moindre mesure en production de pommes à jus.

Parmi les dynamiques amorcées, un rallye de 4 rencontres a été organisé, rassemblant entre 5 et 15 participants. Ces rencontres seront renouvelées en 2023. Le pack technique arboriculture a été lancé avec la parution de bulletins mensuels qui deviendront bimensuels en saison. Enfin, une nouvelle fiche technique FRAB *Moyens de lutte contre le gel en verger de pommes à couteaux* a été publiée.

Avec le nouvel accompagnement technique en arboriculture et la création de la commission départementale, les membres de la commission ont défini leurs missions. L'une de concertation et d'échange : partager des situations et point de vue, avoir le retour des adhérents et croiser les regards producteurs-salariés. Une autre mission d'expertise sur la filière afin de proposer des actions et réponses concrètes aux situations saisonnières. Et enfin une mission de veille et de communication.

L'objectif de cette commission est de proposer des orientations, prendre des décisions et prioriser les actions à partir des besoins des producteurs.

En 2022, une commission a eu lieu avec 5 fermes présentes. Cette première commission a validé le programme de formation, du voyage d'étude et aussi le contenu et le tarif du pack technique.



6

rendez-vous techniques

52

participants



6

bulletins techniques



11

arboriculteurs membres de la commission

2

commissions par an



PAROLES DE
PRODUCTEURS

“Nous sommes arrivés en janvier 2022 dans les Côtes d'Armor et nous avons repris un verger bio en production après un départ à la retraite. Le GAB a été présent dès le début pour nous aider à faire réseau avec les autres arboriculteurs. L'offre de formation est riche et nous aimons monter en compétences tout en visitant des vergers de collègues. Nous avons notre part dans l'association dans la mesure où notre avis est sollicité et des actions voient le jour, c'est stimulant. Nous sommes très heureux du dernier voyage d'études qui a été réalisé.”

Amélie Armand et Clément Rollant,
arboriculteurs au GAEC Les fruits des bois au Quiou,
membres actifs de la commission technique.

arboriculture

ZOOM SUR La production de poires bio

Dans le cadre d'un voyage d'études sur la poire, 17 producteurs des GAB bretons et normands se sont déplacés à la rencontre de 3 arboriculteurs du Nord de la France. La production de poire reste secondaire dans la plupart des vergers bretons tout en étant largement présente sur le territoire national. Sa technicité demande à être creusée. Dans une ambiance conviviale, les échanges et les visites ont permis d'approfondir les connaissances de la conduite des poiriers de table bio. Les producteurs du Nord ont partagé au sujet du travail qu'ils réalisent au niveau variétal et de la protection phytosanitaires des cultures en bio, dans de très bons sols, profonds et limoneux non irrigués. Un zoom a été fait sur l'agrilus pour apprendre à reconnaître sa présence et appréhender des moyens de lutte. En Bretagne, la poire a sa place sur le marché de la consommation, la technicité, en particulier au sujet de la récolte et de la conservation, est donc à maîtriser pour les producteurs qui souhaiteraient se spécialiser.



SUR LE TERRAIN Former les porteurs de projet



Mi-novembre 2022 a eu lieu une rencontre dédiée aux porteurs de projet sur la thématique de l'activité en petits fruits et maraichage avec un retour d'expérience sur la mise en place de deux ateliers sur sa ferme. Une quinzaine de personnes s'est déplacée au Courtil Luca, à Quessoy. Cette visite a été l'occasion de rappeler aux porteurs de projet les réalités d'une installation en multi-atelier, les bases techniques d'une plantation de petits fruits rouges et l'organisation de son temps de travail. Suite à cette rencontre, des formations ont été organisées ainsi qu'un projet de recherche sur la groseille conduit par le GRAB - Groupe de recherche en agriculture biologique - sur la plateforme d'essai proche de Morlaix.

Retrouvez les publications techniques du réseau GAB-FRAB



climat et biodiversité

par Claire Ingremeau, référente climat et Claire Sallibartan, référente biodiversité

Climat. Accompagner les territoires

Le GAB 22 participe aux travaux des collectivités qui construisent leur PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial). Cette planification a pour objectif que les enjeux cités soient pris en compte dans les politiques des collectivités à l'avenir. L'agriculture biologique présente de nombreux atouts du point de vue climatique (moindres émissions de gaz à effet de serre), énergétique, qualité de l'air

... Il est donc indispensable de s'assurer qu'elle ne soit pas oubliée des programmations des territoires, pour qu'ils puissent continuer à produire de l'alimentation sans compromettre leur avenir. C'est pourquoi le GAB 22 a accompagné Guingamp Paimpol Agglomération, Leff Armor communauté et Lamballe Terre & Mer dans leurs planifications.

Biodiversité.

Une belle dynamique en Côtes d'Armor

Privilégier l'accueil de la biodiversité sur la ferme va de pair avec l'agriculture biologique qui encourage la présence et l'action des auxiliaires de cultures. Le GAB 22 accompagne les producteurs et les projets d'aménagements de puits de biodiversité. A la suite de plusieurs formations, des fiches actions ont été proposées par les producteurs pour partager leur expérience sur des sujets tels que des arbres têtards, l'implanta-

tion de bandes fleuries, les dispositifs anti-noyade dans les abreuvoirs, etc.

Deux commissions départementales ont permis de prioriser les actions et de faire le lien avec le projet régional Paysans de Nature qui rassemble producteurs, naturalistes et citoyens. Une vingtaine de producteurs est investie dans la dynamique collective portée par le GAB 22 sur la biodiversité en agriculture biologique.



5

rencontres
Paysans
de nature



2

formations
biodiversité

15

participants



PAROLES DE
PRODUCTEUR

“D’abord accompagné par le GAB 22 pour mon activité laitière, les propositions faites par le GAB au sujet de la biodiversité me permettent de partager mes initiatives, de questionner mes aménagements, de monter en compétences sur le fonctionnement du milieu, de concrétiser mes envies. J’ai entre autres installé des nichoirs à chauve-souris sur ma ferme et aménagé des cours d’eau dans les pâtures.”

Guy Leroy,
producteur laitier au GAEC de la Rance à Plumaugat.

Maison de la bio des Côtes d'Armor

par Maude Chabert,
responsable développement de l'alimentation bio

Représenter la bio dans les dynamiques territoriales



Les projets alimentaires territoriaux (PAT) émergent depuis 2014 partout en France. Subventionnés par le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, les PAT sont portés par des territoires. Leur objectif est de soutenir et favoriser le développement de l'agriculture et l'alimentation durable : relocalisation de l'alimentation, accès à tous à une alimentation de qualité, activité agricole respectueuse de l'environnement, production d'une alimentation saine et de qualité... Leurs actions se traduisent, entre autres, par l'établissement d'un diagnostic ou encore par l'interconnaissance et les synergies entre les acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens...). En Côtes d'Armor, nous comptons sept PAT : Ile de Bréhat, Lanion-Trégor Communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération, Saint-Brieuc-Armor-Agglomération, Dinan Agglomération, Lamballe-Terre-et-Mer, Bretagne Centre (incluant

Loudéac Communauté et le Morbihan).

La Maison de la bio des Côtes d'Armor est identifiée comme acteur ressource et partenaire par la plupart des PAT. Elle suit les différentes actions et dynamiques pour faire entendre les externalités positives de l'agriculture biologique et que l'alimentation durable est par définition une alimentation bio locale. Elle accompagne à l'élaboration et la mise en place des plans d'actions en assurant un lien permanent avec les référents PAT. Elle participe aussi tout au long de l'année aux groupes de travail, actions organisées, comités de pilotage auxquels la Maison de la bio 22 est de plus en plus conviée. Les administrateurs et l'équipe salariée agissent pour la cohérence et la coordination des dynamiques bio des différents territoires. Par exemple, en 2022, la Maison de la bio 22 a participé à la rencontre sur la démocratie alimentaire du réseau ADEME des PAT bretons et du Pays de la Loire.

L'association

Composée des producteurs du GAB 22, des transformateurs biologiques, des distributeurs biologiques, des acteurs de la restauration hors domicile et des consommateurs, la Maison de la bio oeuvre au développement de l'alimentation biologique partout et pour tous.

Son périmètre d'action couvre l'ensemble de la filière :

- Fédérer les acteurs de la bio
- Accompagner les producteurs et les opérateurs dans leur commercialisation (création d'un point de vente, projet de transformation)
- Accompagner les collectivités, entreprises et associations dans leurs transitions
- Développer l'intégration du bio local en restauration hors domicile
- Promouvoir l'agriculture biologique auprès du grand public aux acteurs des territoires

La Maison de la bio 22 et le GAB travaillent ensemble au quotidien en tant que partenaires techniques et financiers. Les adhérents du GAB 22 adhèrent gratuitement à la Maison de la bio et bénéficient de l'ensemble des services de l'association.

En 2022, la MAB 22 est devenue La Maison de la bio des Côtes d'Armor. Le Conseil d'administration et l'équipe de l'association ont dépoussiéré les statuts, rafraîchi le logo et renforcé les moyens humains de cette interprofession départementale.

Manger bio et local en restauration hors domicile

La Maison de la bio des Côtes d'Armor accompagne les territoires et les professionnels de la restauration vers un restauration hors domicile durable. Elle met un point d'honneur à accompagner la restauration scolaire pour transmettre les bases d'une alimentation saine, bio et locale aux enfants de son territoire.

Concrètement, elle accompagne à la structuration des approvisionnements bio locaux, à la construction du projet éducatif alimentaire ainsi qu'à l'évolution des pratiques en cuisines (respect de la saisonnalité, diversification des protéines : moins de viande pour plus de viande bio, réduction du gaspillage alimentaire, etc.).

Pour mener à bien cette mission, la

Maison de la bio 22 maintient un lien permanent avec les producteurs et les transformateurs bio qui fournissent ou s'intéressent à la restauration hors domicile. Elle est le relai de leurs réalités terrain auprès des territoires, des acteurs de la restauration hors domicile et de notre réseau bio pour mener des actions syndicales pour plus de bio locale en restauration scolaire notamment.

En 2022, la Maison de la bio des Côtes d'Armor a mené une campagne de sensibilisation aux obligations de la restauration collective fixées par la loi EGalim, 93 communes ont été interpellées par courrier et appel téléphonique.

ZOOM SUR

Le groupement d'achat de Saint-Brieuc



En 2014, 9 communes puis 11 se regroupaient au sein d'un groupement d'achats coordonné par la ville de Plérin et accompagné par la Maison de la bio des Côtes d'Armor pour l'approvisionnement en produits biologiques issus des circuits courts. Lors de ce premier marché public, 5 producteurs bio, des transformateurs bio et des distributeurs bio étaient retenus. Depuis, ce sont 15 communes membres de ce groupement d'achat 100% biologique qui ont retenu 10 fournisseurs bio dans ce troisième marché public notifié le 7 août 2020.

La Maison de la bio des Côtes d'Armor est missionnée par Saint-Brieuc Armor Agglomération pour animer ce groupement d'achat 100% bio. Une trentaine de professionnels de la restauration collective du territoire a visité l'entreprise Pâtes d'Armor, fabricant de pâtes bio à Plérin. Les communes et les fournisseurs bio investis dans ce groupement se sont aussi retrouvés pour un temps de travail. Ces temps de rencontre entre acteurs de la restauration collective et fournisseurs ont pour objectif l'interconnaissance des professionnels pour faciliter le fonctionnement du groupement, l'approvisionnement bio et local ainsi que pour rappeler l'importance de maintenir et de pérenniser les filières bio locales.



4

territoires accompagnés



4

rendez-vous de la restauration collective



15

communes membres du groupement



10

fournisseurs bio dont 6 producteurs composent ce groupement d'achats

Développer les filières bio et les circuits-courts

Pour développer et sécuriser les filières bio de manière cohérente et équitable, il est essentiel d'associer les différents acteurs d'une filière : du producteur au consommateur en passant par les transformateurs, les distributeurs et les restaurateurs locaux. La Maison de la bio des Côtes d'Armor les accompagne de manière individuelle ou collective autour de la commercialisation et de l'organisation du travail

Organisation du travail en circuit court

L'organisation du travail représente la coordination des activités du pilotage de l'outil, la production, la commercialisation au management d'une équipe pour atteindre un objectif commun.

Afin d'accompagner au mieux la communauté agricole sur l'organisation et la qualité de vie au travail, la Maison de la bio des Côtes d'Armor participe depuis 2019 au projet de recherche CASDAR TRAC : *Trajectoire d'évolution de l'organisation du travail pour les exploitations en circuit court*. Le projet s'organise en plusieurs actions : enquêter pour mieux identifier les besoins, expérimenter des accompagnements, s'inspirer d'initiatives innovantes en Europe. Les résultats sont prévus pour 2023.

Par ailleurs, le GAB 22 et la Maison de la bio des Côtes d'Armor animent un groupe d'échanges autour de l'organisation du travail en maraichage diversifié.

Accompagnements collectifs

En 2022, la Maison de la bio 22 a accompagné 4 associations de producteurs, consommateurs ou magasins.

La Binée paysanne

Mise en place d'une banque de travail pour favoriser le bon fonctionnement de l'association de commercialisation collective.

Blaz ar vro

Accompagnement à la réflexion des suites à donner à l'association de commercialisation collective.

Biocoop Paimpol-Tréguier

Faciliter l'approvisionnement des magasins en produits bio et locaux provenant d'une dizaine de maraîchers du territoire.

Biocoop la Gambille

Faciliter l'approvisionnement des magasins en produits bio et locaux.



27

producteurs accompagnés sur la commercialisation



2

formations sur la stratégie d'entreprise



4

accompagnements collectifs : magasins, associations de producteurs



1

intervention "stratégie commerciale" auprès des BP REA du lycée Kernilien



Défi foyer à alimentation positive

Le Défi foyer à alimentation positive est un programme d'accompagnement des citoyens vers une alimentation saine et durable en introduisant des produits bio et locaux sans augmenter leur budget. Cette aventure permet à des foyers, souvent éloignés de la bio, de requestionner leurs habitudes alimentaires dans un cadre ludique, accessible et bienveillant. Les temps forts et conviviaux (atelier diététique, atelier cuisine, visite de ferme...) auxquels ils sont invités les motivent et les outillent pour tendre vers une alimentation durable. Ces actions créent une dyna-

mique locale qui perdure au-delà du défi. La Maison de la bio des Côtes d'Armor a accompagné en 2022 Dinan Agglomération dans le déploiement d'un défi sur le territoire. Deux équipes ont été animées par la Biocoop Element'Terre à Lanvallay et l'association Co&Rance à Evran. Au total, ce sont 49 personnes de 18 foyers différents qui ont participé à la démarche. Le bilan est positif : les équipes ont augmenté leur consommation de produits bio et locaux sans augmenter leur budget.



Fête du lait bio, 630 p'tit dej servis

Dimanche 12 juin, 4 fermes ont proposé un p'tit dej bio & local dans le cadre de La Fête du lait bio. Au total, 630 p'tits dejs bio ont été servis aux locaux, sympathisants, consommateurs avertis, ou au contraire, à des visiteurs éloignés de l'agriculture biologique.

Salon de l'agriculture des Côtes d'Armor

La Maison de la bio 22 a participé à la première édition du salon (ex-Terralies) en mai 2022. Ce sont 228 enfants (de l'élémentaire au lycée) et étudiants ainsi que 75 particuliers qui ont participé aux animations sur l'agriculture biologique.



Biozone

En septembre 2022, à l'occasion de Biozone, la Maison de la bio 22 a accueilli plus de 150 visiteurs sur son stand. Les consommateurs occasionnels sont repartis avec l'envie d'en faire un peu plus à l'échelle de leur foyer : commencer à acheter en vrac, de saison, en vente directe. Pour les consommateurs convaincus, la Maison de la bio 22 leur a donné des conseils pour s'engager en faveur de l'AB sur leur territoire. Cet événement est aussi l'occasion d'échanger avec les plus sceptiques sur leurs a priori et de rappeler les grands principes de l'agriculture bio.

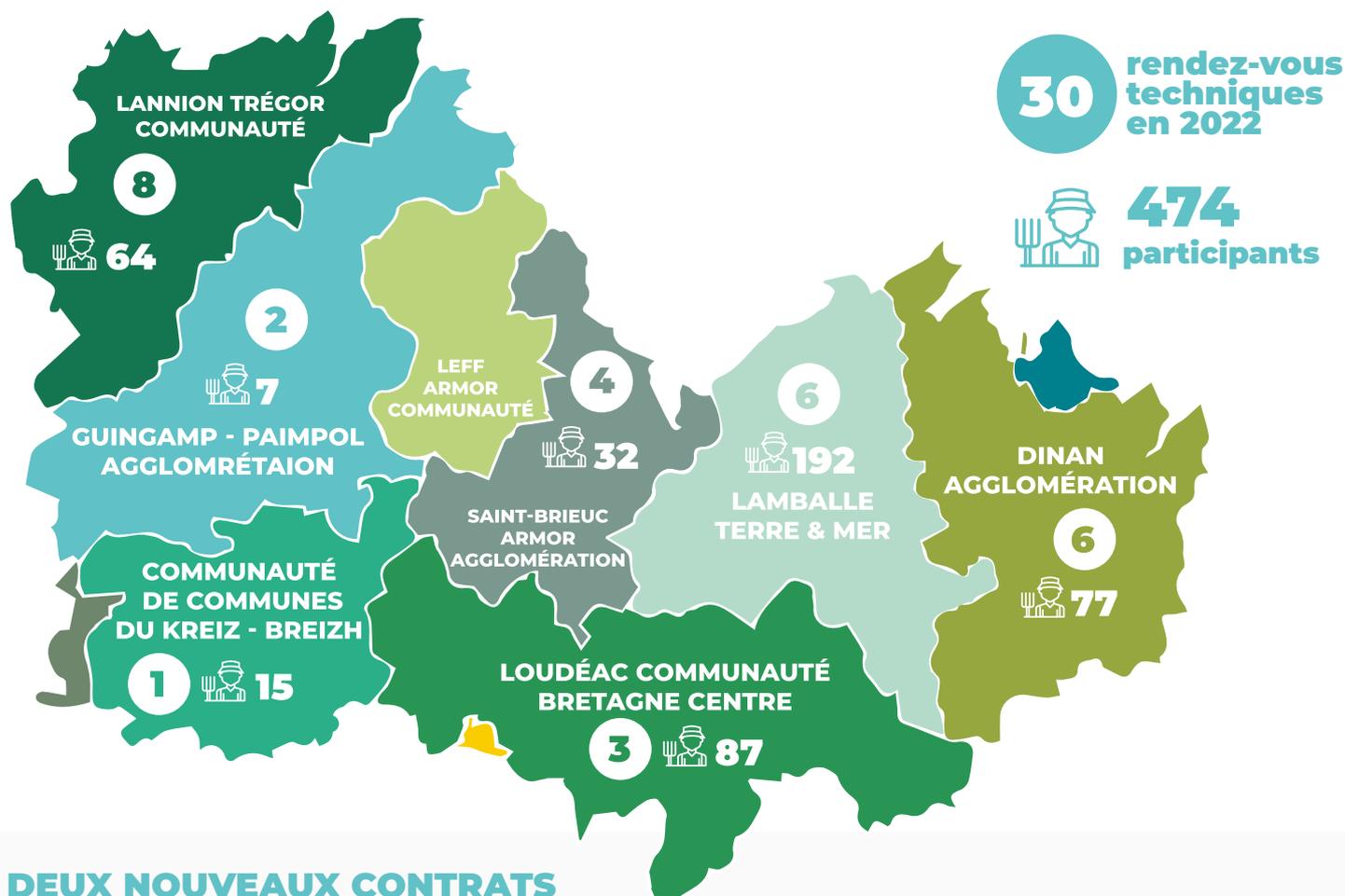
par Adrien Fraval,
responsable action territoire

Le GAB, interlocuteur des territoires

En 2022 le GAB 22 a accompagné les agriculteurs du département sur la vingtaine des bassins versants. A travers les rendez-vous techniques, le GAB 22 est principalement intervenu sur les trois bassins versants algues vertes des Côtes d'Armor (Lieue de Grève, Fresnaye, Baie de Saint-Brieuc) et les cinq contrats de territoires (Oust amont et Lié, Baie de Saint-Brieuc, Arguenon, Grand Trieux, Jaudy Guindy Bizien). Ces actions sont portées par le GAB et cofinancées par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et la Région Bretagne.

Néanmoins, le financement via l'agence de l'eau présente la limite d'être possible seulement sur les masses d'eau dégradées. Ce qui est paradoxal puisque les bassins versant avec une masse d'eau en bon état sont ceux ayant les plus fortes proportions d'agriculteurs bio (Léguer, Aulne Blavet Amont).

Le GAB 22 est signataire en tant que maître d'ouvrage sur les actions agricoles de nombreux contrats de territoire (Arguenon, Oust Amont-Lié-Daoulas-Poulancré, Baie de Saint-Brieuc, Grand Trieux, Jaudy Guindy Bizien).



DEUX NOUVEAUX CONTRATS

En 2023 le GAB 22 rejoint deux nouveaux contrats de territoires :

- Le contrat de Rance Frémur (à l'est du département)
- Le contrat d'Argoat Trégor Goëlo (fusion des contrats JGB et Grand Trieux à l'ouest du département)

territoire



PROJET

Parcs naturels régionaux



En 2022 la FNAB et la fédération nationale des PNR se sont engagés à améliorer leur synergies grâce à une convention cadre. Pour faire suite à cette dynamique nationale le GAB 22 et Agrobio 35 ont sollicité deux temps d'interconnaissances avec les équipes techniques du futur PNR Vallée de la Rance Côte d'Emeraude, afin de tisser des liens entre l'agriculture bio et la préservation des espaces naturels.

👁️ ZOOM SUR Webinaire

Le GAB 22 participe au groupe territoire de la FRAB. Ce groupe territoire a été à l'initiative en 2022 de deux webinaires à destination des élus.



70

élus
participants

Visionner les webinaires

**Souveraineté alimentaire :
une relocalisation de nos
assiettes est-elle
souhaitable et réalisable ?**



**Quel projet alimentaire
pour mon foncier
agricole ?**

partenariat

Le Space 2022 a été l'occasion de signer une première convention de partenariat entre le GAB 22 et le Crédit Agricole des Côtes d'Armor. Comme dans les autres départements bretons, il sera possible de financer une part significative de l'accompagnement individuel destiné à des porteurs de projets bio clients CRCA 22 et adhérents GAB. Ce coup de pouce permettra par exemple d'affiner un volet technique du projet via une ou des interventions sur place d'un conseiller technique du GAB, de positionner ses prix de revient ou encore de préciser l'organisation prévisionnelle de la future exploitation en complément des formations du catalogue GAB. Les jeunes installés (trois premières années) ne sont pas oubliés : ils pourront également bénéficier d'une aide financière destinée à leur suivi technique individuel GAB. Ces dispositifs concernent aussi bien des installations aidées que non aidées et toutes les productions. Les premiers accompagnements sont prévus au premier semestre 2023.



vie syndicale

par Aurélie Marc,
responsable communication

Candidats aux élections législatives, quelles ambitions avez-vous pour l'agriculture biologique ?

Du 30 mai au 3 juin 2022, le GAB a donné rendez-vous aux listes candidates : 1 rendez-vous sur chacune des 5 circonscriptions des Côtes d'Armor, soit une cinquantaine de candidats. Preuve que l'agriculture biologique et ses acteurs ont un rôle politique à jouer et comptent dans le débat public, 24 candidats ont répondu positivement à notre invitation et, sur les 4 députés sortants, 3 étaient présents. Tour à tour, les candidats ont présenté en 2 minutes leurs ambitions pour l'agriculture biologique. Quand certains affichaient leur soutien sans faille pour la bio et la nécessaire transition agricole, d'autres étaient plus réservés sur leurs ambitions. A l'issue des rencontres, les candidats ont été invités à signer la Charte FNAB pour le respect des 20% de bio à la cantine. Au total, 17 candidats l'ont signée.

Au-delà d'un rendez-vous politique, cette semaine a aussi permis au GAB de communiquer sur son rôle, ses actions et sur les valeurs défendues par le réseau. Suite aux élections, les députés élus ont été contactés par le GAB et sollicités sur des sujets d'actualité comme le virus IAHP (Influenza aviaire hautement pathogène) ou le contexte de la filière porcs bio.



IAHP. Le réseau interpelle les parlementaires

Mi-octobre, le réseau GAB-FRAB a adressé à l'ensemble des parlementaires bretons un courrier sur la propagation de l'IAHP (Influenza aviaire hautement pathogène) et le maintien des activités avicoles en plein air biologique. Dans ce texte, le réseau bio breton estime abusive l'obligation faite aux éleveurs plein-air par arrêté préfectoral de procéder à des autocontrôles hebdomadaires sur les "volailles élevées en plein-

air, même de manière temporaire, dès lors que les volailles ont eu accès au parcours". En Côtes d'Armor, plusieurs parlementaires ont accusé réception de notre lettre. Dans un courrier du 24 octobre adressé au Ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, la Sénatrice des Côtes d'Armor Annie Le Houerou, a remonté nos inquiétudes et les demandes du Réseau.

Collectif paysans 22

En 2022, le GAB 22 a noué de nouveaux liens avec les membres du Collectif paysans 22 à l'occasion de rencontres, temps d'échanges pour porter des actions collectives autour de l'installation et de la transmission. *Membres du collectif : Accueil paysan, Afocg 22, Agriculture paysanne, Ciap 22, Cedapa, Confédération paysanne, Terre de liens, Solidarité paysans.*



Valoriser ses pratiques grâce au label FNAB

L'agriculture fait face à de nombreux défis : biodiversité menacée, changement climatique, revenus des paysans insuffisants. Un nombre croissant de producteurs, coopératives, marques, transformateurs et distributeurs font ainsi évoluer leurs pratiques au-delà du règlement de l'agriculture biologique, mais aucun outil ne leur permet de valoriser ces nouveaux engagements. La FNAB a lancé en 2020 son propre label avec pour objectif d'en faire la référence d'une bio exi-

geante. Avec ce label, elle entend labelliser les fermes qui respectent les critères biodiversité et sociaux du cahier des charges. Ce label entend également répondre aux enjeux globaux d'un monde agricole en symbiose avec la ruralité et la société pour améliorer l'attractivité des métiers sur les fermes bio. En Côtes d'Armor 13 autodiagnos-tics ont été réalisés, 3 audits devraient suivre.

Sécheresse 2022. Requestionner l'usage de l'eau

En juin 2022, le GAB a intégré le CGRE – Comité de gestion de la ressource en eau - une instance de la Préfecture des Côtes d'Armor. La situation de sécheresse de l'été oblige le monde agricole et les institutions publiques à se questionner sur l'accès à l'eau en fonction de la résilience des systèmes. En effet, malgré une meilleure résilience, la bio subit elle aussi de forts surcoûts

liés à la sécheresse. Bien réels, ils sont moins visibles car plus étalés dans le temps. Pour le GAB 22, il est impératif d'aider les producteurs à adapter leur ferme. L'aide en mode curatif n'est pas une solution suffisante dans la mesure où les excès climatiques actuels sont amenés à se reproduire.

Adhérer au GAB c'est :

- Participer aux orientations de développement de la bio dans les Côtes d'Armor
- Faire partie du seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique, fort de ses 10000 fermes bio adhérentes
- Soutenir la défense d'une agriculture biologique cohérente et exigeante
- Recevoir des informations sur sa production
- Échanger sur ses pratiques, découvrir et expérimenter
- Bénéficier d'une offre d'accompagnement global et de tarifs préférentiels sur les publications expertes du Réseau

**j'adhère au
GAB 22**





Yann Chéritel
éleveur bovins lait bio
à Moustéru
Membre du bureau



Stéphanie Constant
maraîchère bio
à Languédias
Membre du bureau



**Pascale
Doussinault**
arboricultrice bio
à Plestan
Présidente



Agathe Le Mire
maraîchère bio
à Plévenon



Maxime Pasquier
arboriculteur bio
à Lanvellec



Antoine Person
éleveur de porcs bio
à Pleumeur-Bodou



Ollivier Pian
éleveur bovins lait bio
à Yvignac-la-Tour



Rémy Rault
éleveur bovins lait bio
à Fréhel



Bruno Richard
maraîcher bio
à Hillion



Stéphane Tréhen
éleveur bovins lait bio
à Pordic



Nathalie Urvoy
éleveuse bovins lait bio
à Loudéac



Yann Yobé
éleveur bovins lait bio
à Saint-Alban
Membre du bureau





Jean-Michel Adenot
Directeur



Maude Chabert
Maison de la bio
Responsable du développement de l'alimentation bio



Sarah Choupault
Conseillère technique grandes cultures et agronomie, référente agroforesterie



Lucie Drogou
Conseillère technique maraîchage, référente sol



Adrien Fraval
Responsable actions territoire



Nada Fati
Maison de la bio
Apprentie chargée de mission alimentation bio et locale hors domicile



Solen Grosset
Assistante de direction



Mélissa Hacher
Apprentie assistante administrative



Claire Ingremeau
Conseillère technique bovins lait et petits ruminants, référente climat & énergie



Georges Maillard
Technicien polyculture sol



Aurélie Marc
Responsable communication



Guillaume Michel
Conseiller technique bovins lait et monogastriques, référent stratégie d'entreprise



Axel Peignard
Maison de la bio
Volontaire en charge de l'animation et de la promotion de la bio



Claire Sallibartan
Conseillère technique arboriculture & petits fruits, référente biodiversité